

# Financements des compétences & Projets de TE83

## 2026

Territoire d'énergie Var soutient les collectivités adhérentes et participe financièrement dans la réalisation de leurs projets.



“ Notre énergie au service des communes ! ”

**MICHEL OLLAGNIER**  
PRÉSIDENT DE TE83 - SYMIELEC  
ADJOINT AU MAIRE D'OLLIOULES

Le Syndicat s'est engagé dans de nombreuses actions visant à promouvoir la transition énergétique sur son territoire.

Pour accompagner les collectivités adhérentes, le Comité Syndical a acté les différentes modalités de financement des travaux portés par TE83. Les participations portent notamment sur les travaux d'enfouissement des réseaux, l'éclairage public et la mobilité durable.

Conscient des économies d'énergie à réaliser en matière d'éclairage des stades, le Syndicat apporte une aide financière pour le passage aux LEDS des équipements sportifs extérieurs.

En partenariat avec des organismes locaux et nationaux, TE83 est porteur de dispositifs dans la rénovation énergétique des bâtiments publics, le déploiement des énergies renouvelables thermiques et de récupération et le développement d'installations photovoltaïques.

Mobilisé aux côtés des collectivités, le Syndicat s'emploie à mettre en place des dispositifs d'accompagnement au plus près de vos attentes.

De par ses actions, TE83 est un acteur engagé et reconnu de la transition énergétique sur son territoire.



## Les dispositifs mis en place

### LES FINANCEMENTS DU SYNDICAT

TRAVAUX



ÉCLAIRAGE PUBLIC



BORNES DE RECHARGE



### TE83 : FACILITATEUR DE PROJETS

ACTEE



CCRT



LES GÉNÉRATEURS



## Territoire d'énergie Var



614 Rue des Lauriers  
ZAC Nicopolis  
83 170 BRIGNOLES



04 94 37 28 11



contact@te83.fr



@Territoire d'énergie Var



@Territoire d'énergie Var -  
Symielec



@te83symielec



**50 %**  
plafonné à  
40 000 €

### Travaux d'effacement du réseau de distribution publique d'électricité

Au titre de sa **mission fondatrice d'AODE** (Autorité Organisatrice de Distribution d'Énergie), TE83 participe aux travaux d'effacement du réseau de distribution publique d'électricité en aérien à hauteur de :

**50 % du montant HT des travaux plafonné à 40 000 €**

Au-delà de l'aspect esthétique qui contribue à l'embellissement du territoire, ces travaux permettent de sécuriser les réseaux et renforcer la qualité de distribution d'électricité.



**20 %**

### Travaux d'équipement sur l'éclairage public

Le Syndicat contribue à améliorer le parc d'éclairage public des collectivités adhérentes en finançant des travaux liés à la **compétence n°1** "Équipement de réseaux d'éclairage public" à hauteur de :

**20 % du montant HT des travaux d'équipement d'éclairage public** avec un plafond par ensemble candélabre - lanterne à 1 500 € HT

TE83 apporte son expertise dans la création de réseaux d'éclairage public neufs.



**20 %**

### Travaux d'éclairage public lors de travaux communs avec le réseau de distribution publique d'électricité

Dans le cadre de la **compétence n°2** "Dissimulation des réseaux d'éclairage public communs au réseau de distribution publique d'énergie", le Syndicat apporte un financement de :

**20 % du montant HT des travaux du réseau d'éclairage public**

Coordonner l'enfouissement des réseaux communs permet de limiter les coûts et également les interventions sur la chaussée.

Un avenant signé avec Orange autorise le Syndicat à procéder à la dépose des supports de communications électroniques. Orange prend en charge 100 % des dépenses d'études, de câblage et de fourniture.



**40 %**  
plafonné à  
100 000 €

### Travaux d'économies d'énergie sur l'éclairage public et la pose de candélabre solaire

Les communes adhérentes à la **compétence n°3** "Économie d'énergie" bénéficient d'un financement de :

**40 % du montant HT des travaux d'économies d'énergie\* sur l'éclairage public plafonné à 100 000 €**

\* 60 % de réduction de puissance  
70 % de réduction de consommation

Ces travaux génèrent des CEE (Certificats d'Économies d'Énergie) qui peuvent représenter entre 10 et 20 % du montant des dépenses.





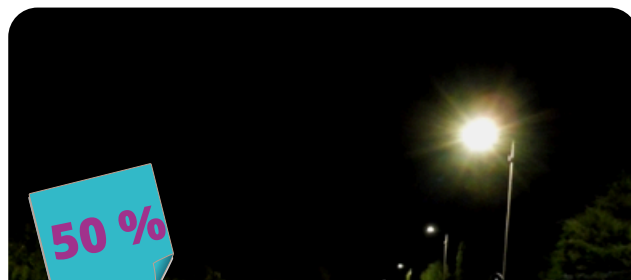
40 %

### Passage aux LEDs pour les installations sportives

Stade de football, terrain de rugby, court de tennis, boulodrome... TE83 conseille les communes dans la rénovation de l'éclairage des installations sportives extérieures, en terme de performances d'équipements. Le Syndicat apporte une participation de :

**40 % du montant HT sur les coûts du matériel d'éclairage hors supports**

Conscient des économies d'énergie à réaliser, TE83 dispose également d'une expertise au niveau de la réglementation liée à chaque discipline.



50 %

### Audit énergétique sur les installations d'éclairage public

TE83 est force de propositions quant aux dispositifs à mettre en place pour améliorer la performance de l'éclairage public des communes adhérentes à la **compétence n°3** "Économie d'énergie" et finance :

**50 % sur les audits énergétiques sur les installations d'éclairage public**

Le Syndicat émet des recommandations énergétiques correspondant à la réglementation en vigueur.



10 %

### Travaux d'installation de bornes de recharge

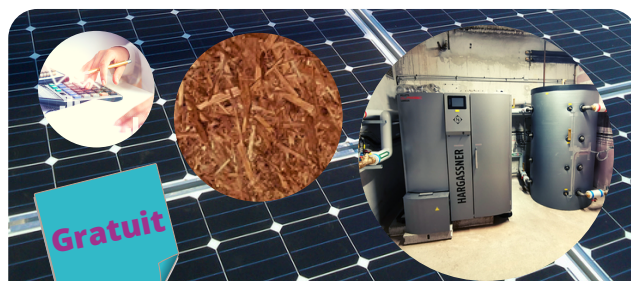
Au titre de la **compétence n°7** "Réseau de prises de charge pour véhicules électriques", TE83 apporte une aide financière de :

**10 % du montant HT des travaux d'installations de bornes de recharge**

Peuvent s'ajouter des subventions complémentaires : Sous réserve d'éligibilité. Hors coût de raccordement électrique.

**30 % du programme Advenir  
40 % de la Région Sud**

Membre du réseau interdépartemental eborn, TE83 s'investit dans la mobilité durable et s'emploie à déployer des bornes de recharge sur son territoire.



Gratuit

### Notes d'opportunités & Études de potentiel

Dans le cadre du programme **CCRT**, la **promotion des énergies renouvelables thermiques et de récupération**, TE83 prend en charge à :

**100 % les notes d'opportunités**

Dans le cadre du programme **les Générateurs**, le **déploiement des projets éoliens et photovoltaïques**, TE83 prend en charge à :

**100 % les études de potentiel**

Un accompagnement personnalisé pour développer les projets de déploiement d'énergies renouvelables sur le territoire.




 ACTEE


 Les certificats  
d'économies  
d'énergie

## ACTEE : Mutualiser la rénovation énergétique des bâtiments publics

ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité énergétique) est un programme national porté par la **FNCCR** qui s'inscrit dans le dispositif des **CEE** (Certificats d'Économies d'Énergie).

Il a pour **objectif** de mettre à disposition et de financer des **outils d'aide à la décision** pour les collectivités dans le cadre de projets de **rénovation énergétique des bâtiments**.

TE83 porte le programme ACTEE 83, la COFOR - ALEC 83 coordonne et anime la réalisation du projet.

Lauréats des AAP ACTEE 2 et ACTEE +, **8 Intercommunalités, soit 123 communes** bénéficient de ce dispositif innovant dans le Var.

TE83 et la COFOR - ALEC 83 poursuivent leurs actions en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics.


 territoire  
d'énergie  
VAR · SYMIELEC


 COFOR ALEC 83  
Communes Forestières  
Agence Locale Énergie Climat

- **Accompagnement dans la rénovation énergétique des bâtiments publics**
- **Financement de postes d'Économe de Flux et d'achats d'équipement de 40 à 80 %**
- **Audits énergétiques et thermiques des bâtiments pris en charge de 50 à 80 %**
- **Études et Maîtrise d'œuvre / AMO de 20 à 80 %**
- **Formations, guides et conseils d'experts**

## CCRT : Promouvoir les énergies renouvelables thermiques et de récupération

TE83 a été sélectionné par l'ADEME pour déployer les **Énergies Renouvelables (EnR) thermiques et de récupération** dans le Var.

L'**objectif** est d'apporter aux porteurs de petits projets, le **soutien technique et financier** nécessaire afin de développer les filières d'EnR :

- le solaire thermique
- la biomasse (bois-énergie)
- la géothermie / thalassothermie
- les réseaux de chaleur

**Tous les porteurs de projets (hors particuliers) du Var peuvent en bénéficier.**

TE83 s'est fixé comme mission d'**accompagner les acteurs du territoire** dans le développement des EnR.

Le Syndicat veut encourager l'**émergence de projets locaux** notamment sur les bâtiments publics (école, hôpitaux, EHPAD...), logements collectifs et entreprises industrielles et commerciales.

- **5 000 000 € de subventions à attribuer**
- **Note d'opportunités gratuite pour les maîtres d'ouvrages**
- **Études de faisabilité de 50 à 70 % du montant HT**
- **Investissement (aide au financement des installations d'EnR thermiques et de récupération) : de 30 à 80 %**



 Entente Régionale  
ÉNERGIES SUD


LES GÉNÉRATEURS  
Le réseau qui donne une nouvelle énergie à votre territoire

## Les Générateurs : Déployer les projets éoliens et photovoltaïques

Porté par l'ERES, Entente Régionale Énergies Sud, **les 6 syndicats d'énergie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur** se sont associés pour répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME concernant la mise en place de **réseaux régionaux de conseillers**.

Ces derniers ont pour mission de **développer** principalement, à l'**échelon communal**, des projets **photovoltaïques** et quelques solutions dans le domaine de l'**éolien**.

L'**objectif** est de contribuer à l'**animation du territoire** pour informer et **sensibiliser les élus locaux** aux **potentiels des filières d'énergies renouvelables**.

Les collectivités qui souhaitent aller plus loin seront **accompagnées par ces conseillers**.

- **Étude de potentiel photovoltaïque gratuite**
- **Accompagnement technique sur le développement des projets et sur le suivi du programme d'action**


 RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité


 ADEME  
AGENCE DE LA  
TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE
